

12 JUILLET 2018

Le projet CIRPESS, piloté par le Groupe SNEF, bénéficie d'une aide de 2,6 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) opéré par Bpifrance



Le projet CIRPESS (CIRculation des Personnes sur les Sites Sensibles) porte sur le développement d'une solution de suivi des personnes, ouverte et standardisable, s'intégrant aux systèmes de sécurité existants et permettant d'améliorer significativement la prévention des malveillances et des attentats, dans le contexte des sites sensibles et plus particulièrement SEVESO. Ce projet, représentant un investissement en recherche et développement de 4,9 millions d'euros sur 3 ans, est financé à hauteur de 2,6 millions d'euros par le Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le Secrétariat général pour l'investissement et opéré par Bpifrance, dans le cadre de l'action « Projets industriels d'avenir ».

Partie intégrante de la réponse SEVESO, à la demande du Comité de Filière des Industries de Sécurité (COFIS) et du SGDSN, CIRPESS augmentera significativement l'efficacité de la prévention des malveillances et des attentats tout en réduisant les coûts industriels et environnementaux. Conçu comme une plateforme ouverte permettant aux exploitants de tracer les déplacements des personnes admises sur leurs sites sensibles, d'alerter des violations de règles puis de lever les doutes avant l'intervention éventuelle des services de sécurité, il combine des capteurs hétérogènes nomades, des réseaux de transmission sécurisés, des moyens d'observation dans un même système de gestion des droits, de traitement de données massives, de scénarii d'alertes sur une architecture standardisable.

CIRPESS offre des perspectives de commercialisation importantes. Il apportera une solution avantageuse aux besoins mondiaux en matière de sécurité en particulier sur les sites SEVESO, les sites industriels sensibles et sites de la Défense, les ports et les aéroports, pour des coûts d'exploitation optimisés.

Le Groupe SNEF pilote ce projet auquel sont associés un partenaire scientifique, l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des RISques) et des industriels français spécialistes de la sûreté : les sociétés Deveryware, Dotvision, Egidium Technologies, Ionosys, Luceor, Maple High Tech, Mercury Technologies, SYSSNAV et UAVIA. L'INERIS contribue aux études et essais sur les aspects industriels et de protection contre les contraintes environnementales. Les partenaires industriels, quant à eux, travaillent à la réalisation des systèmes de la plateforme de centralisation des alertes et traitement des données, des systèmes et capteurs de géolocalisation en extérieur, en intérieur et en zone confinée, des systèmes de communication sécurisés, des moyens de levée de doute automatique et au système de visualisation 3D temps réel.

« Nos partenaires, sociétés françaises dynamiques et innovantes, sont riches d'un savoir-faire et d'une expertise exceptionnels dans les domaines de la sûreté. Nous sommes fiers de porter avec eux cette solution inédite mais indispensable à l'amélioration de la sécurité des biens et des personnes exigées par les évolutions de notre société. » explique Jean-Pierre Dréau, Président de SNEF.

Sébastien Montusclat Responsable sectoriel Numérique chez Bpifrance, ajoute : « *Le projet CIRPESS envisage de créer une solution de sécurité nouvelle dont le cadre réglementaire est en constante évolution. Le groupe SNEF a su partager sa vision stratégique en fédérant des partenariats industriels et académiques avec des expertises reconnues pour l'atteinte de ces objectifs ambitieux.* »

Contacts presse :

Groupe SNEF
Guy Ladreyt
Tél : 06 03 56 72 49
Mail : guy.ladreyt@snef.fr

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
Tél : 01 41 79 85 38
Mail : laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr

**Secrétariat général pour
l'investissement Vincent Deshayes**
Tél. : 01 42 75 64 29
Mail : vincent.deshayes@pm.gouv.fr

A propos du Groupe SNEF

Le Groupe SNEF, bâti autour d'une large palette de compétences techniques, est capable d'intervenir de bout en bout, tout au long du cycle de vie de vos installations.

Nous sommes ingénieurs / concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multitechniques dans les domaines de l'Energie et du Numérique.

Forts de nos savoir-faire dans les métiers de la Sûreté et de la Sécurité, nous sommes experts en vidéosurveillance, protection de sites, transmission de données, informatique industrielle et objets connectés.

Nos solutions sur le site www.snef.fr

A propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Twitter : @SGPI_avenir



A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – www.Presse.Bpifrance.fr – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du PIAVE (Projets industriels d'avenir)

L'appel à projets du PIAVE s'adresse aux projets qui s'inscrivent dans la démarche des 9 solutions de la Nouvelle France industrielle. Il concerne deux types de projets :

- les travaux de R&D et d'industrialisation,
- les travaux visant à renforcer la compétitivité de filières stratégiques françaises.

Ces projets doivent bénéficier à plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) ou entreprises de taille intermédiaire (ETI) indépendantes et démontrer un apport concret et déterminant à la filière et à sa structuration. Ils doivent en outre impliquer une activité industrielle et démontrer une autonomie à terme vis-à-vis du soutien public. Pour être éligibles, les projets doivent présenter un programme comportant un minimum de dépenses de 3 M€ et avoir une thématique porteuse de perspectives d'activité et d'emploi :

- qui correspond à une ou plusieurs solutions de la Nouvelle France industrielle, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'une feuille de route validée par le Comité de pilotage des 9 solutions ; dans ce cas, le projet doit être porté par une entreprise quelle que soit sa taille. Dans un consortium elle peut associer d'autres entreprises, des laboratoires ou des établissements de recherche ;

- qui correspond à un des objectifs d'un des comités stratégiques de filière ; le projet peut alternativement être porté par une structure fédérant plusieurs entreprises, voire une entité représentative des entreprises de la filière (telle une fédération professionnelle, un GIE, une association...).

Une enveloppe de 305 M€ sera affectée à l'action « Projets industriels d'avenir » (« PIAVE ») sous formes d'aides d'État (subventions et avances remboursables).

Partenaires :

